



**Décision n° CODEP-LYO-2024-014474 du président de l’Autorité de sûreté nucléaire du 11 avril 2024 autorisant la modification notable des modalités d’exploitation autorisées de l’installation nucléaire de base n° 67 - Réacteur à haut flux (RHF)**

Le président de l’Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l’environnement, notamment ses articles L. 592-21 et R. 593-55 à R. 593-58 ;

Vu le décret n° 94-1042 du 5 décembre 1994 portant nouvelle autorisation de création par l’Institut Max von Laue-Paul Langevin d’une installation dénommée Réacteur à haut flux, sur le site de Grenoble (Isère) ;

Vu l’arrêté du 7 février 2012 modifié fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base ;

Vu la décision n° 2017-DC-0616 de l’Autorité de sûreté nucléaire du 30 novembre 2017 modifiée relative aux modifications notables des installations nucléaires de base

Vu l’accusé de réception de l’ASN référencé CODEP-LYO-2022-063680 du 23 décembre 2022 ;

Vu la demande de compléments de l’ASN référencée CODEP-LYO-2023-031470 du 26 mai 2023 ;

Vu la demande d’autorisation de modification notable de mise en service du procédé de pré-assainissement de l’ILL6 et de l’ILL35 et de recombinaison des sources froides transmise par courrier DRe FC/nvt 2022-1120 du 20 décembre 2022, ensemble les éléments complémentaires apportés par le courrier DRe FC/nvt 2023-0724 du 1<sup>er</sup> août 2023,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

L’Institut Laue Langevin, ci-après dénommé « l’exploitant », est autorisé à modifier les modalités d’exploitation autorisées de l’installation nucléaire de base n° 67 dans les conditions prévues par sa demande du 20 décembre 2022 susvisée.

## **Article 2**

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à l'exploitant et publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 11 avril 2024.

*Pour le président de l'ASN et par délégation,*

Le directeur adjoint des déchets, des installations de  
recherche et du cycle

**Signé par**

**Bastien DION**